



Buts de l'unité d'enseignement :

Informatique

**Edition assistée par ordinateur
niveau moyen et Présentation
assistée par ordinateur – niveau
élémentaire**

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi 2 années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Être porteur du certificat d'enseignement secondaire inférieur de plein exercice ou de promotion sociale ou réussi un test d'admission;
- Être porteur des attestations de réussite des unités d'enseignement :
 - "Informatique : Edition assistée par ordinateur – Niveau élémentaire " ;
 - "Informatique : Introduction à l'informatique".
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières des unités d'enseignement

Les unités de formation visent à permettre à l'étudiant de :

- s'initier aux fonctionnalités avancées d'un logiciel d'Edition assistée par ordinateur;
- de s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques, spécifiquement en ce qui concerne les logiciels de type présentation assistée par ordinateur ;
- de présenter des informations sous forme de diaporama ;
- compléter l'initiation aux techniques et connaissances nécessaires à l'utilisation des systèmes informatiques ;
- de répondre de manière raisonnée à l'informatisation par la compréhension des concepts mis en jeu ;
- de s'initier aux techniques et connaissances nécessaires à la maintenance des systèmes informatiques ;
- développer des attitudes critiques vis-à-vis du traitement automatique de l'information.

Titres délivrés

Attestations de réussite des unités d'enseignement :

- "Informatique : Edition assistée par ordinateur – niveau moyen"
- "Informatique : Edition assistée par ordinateur – mise à jour"
- "Informatique : Présentation assistée par ordinateur – niveau élémentaire"